



France Nature Environnement 65
(FNE 65)
Siège social: 17 Route de Pau
65000 Tarbes
adresse: BP234 65002 TARBES CEDEX
email: contact@fne65
internet: fne65.fr
Affiliée à FNE Occitanie Pyrénées et
France Nature Environnement

Fédération départementale d'associations de
protection de la Nature et de l'Environnement
des Hautes-Pyrénées

Agréée au titre de l'article L.411-1
du Code de l'Environnement

Contribution dans le cadre de la CDNP portant sur le projet d'hôpital dans les Hautes-Pyrénées

Présentation FNE Hautes-Pyrénées (FNE65)

France Nature Environnement Hautes-Pyrénées est une fédération d'associations qui a pour objet la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie dans le département des Hautes-Pyrénées. Elle est agréée pour la protection de l'environnement et à ce titre siège dans de nombreuses commissions départementales .

Dans ce cadre et dans la perspective humaniste d'un développement supportable et acceptable, elle fédère des personnes morales et physiques ayant donc pour objectifs :

- de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les sites et paysages, le cadre de vie, de lutter contre les pollutions et nuisances ;
 - de prévenir les risques naturels, technologiques et sanitaires ;
 - de défendre un aménagement du territoire et un urbanisme économes, harmonieux et équilibrés ;
 - de promouvoir une consommation supportable et désirable pour l'homme et l'environnement
 - de soutenir le développement d'une information environnementale et sanitaire, vraie et loyale ;
 - d'intervenir dans tous les domaines liés à l'objet de FNE 65, notamment ceux liés à la sécurité civile
- de dénoncer et poursuivre les infractions, délits et les crimes politiques et/ou financiers énoncés à l'article 2-23 du Code de Procédure Pénale, pouvant avoir des impacts et des conséquences directes ou indirectes sur les objectifs fixés dans son objet social et sur le maintien de sa mission de protection et de défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.
- Faire de la sensibilisation et de l'éducation à l'Environnement.
- Organiser, soutenir ou relayer des événements, manifestations en lien avec la sauvegarde et la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Préambule

FNE 65 a été entendue par le garant mr FAURE dans la phase amont de la concertation et regrette qu'un certain nombre de préconisations pour cette concertation n'aient pas été prises en compte notamment les spécificités de Lourdes, de ses pèlerins , des personnels accompagnants, le dossier occulte d'ailleurs totalement cet aspect, pire le maire de Lourdes ne voyait pas l'intérêt de la tenue d'une ou de réunions à Lourdes, c'est ce qui a été dit le, premier jour par l'organisation, pourtant un des site le plus concerné par ce dossier....

Il est étonnant que sur le site de la CDNP le lien au titre site de la concertation ne renvoie pas strictement au site de concertation mais à celui de l'hôpital, les contributions déjà faites non accessibles sur ce site

Les membres du conseil collégial de FNE 65 ont assisté à plusieurs réunions publiques et une visio à ce jour.

Cette contribution est faite sur la base de 3 parties, chacune faisant l'objet de remarques et de questions

- 1 – La démarche de concertation et le dossier de concertation mis à disposition du public
- 2 - La raison d'être de l'hôpital unique
- 3 – Aménagement du territoire / environnement

1 - La démarche de concertation et le dossier de concertation mis à disposition du public :

Cette démarche de concertation comme cela a été martelé à chaque réunion arrive avec quatre ans de retard au moins. Si la mise en place d'une CDNP a permis l'expression de certains citoyen.e.s , le dossier présenté dans ce cadre démontre à lui seul l'état d'avancement du scénario 3 « Hôpital unique » d'une part, et le refus affiché de ne pas permettre la comparaison avec les autres scénarii d'autre part. La partie financière est à ce titre une caricature : on sous entend que seul le scénario 3 aurait lui le plus de subventions alors que les dépenses collatérales qui seront à la charge des collectivités et du département, et donc des citoyen.es ne sont pas précisées dans leur totalité (assainissement / Mobilités / parking : covoiturage / détail de tous les aménagements des routes) . Personne aujourd'hui n'est en mesure d'estimer ce coût, les impacts financiers à courts et moyen termes sur le budget des collectivités, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. C'est un blanc seing qui est donné aux élus sur les choix et arbitrages budgétaires qui découleront de ces dépenses, les dotations des départements et des collectivités n'étant pas extensibles. Les autres scénarii n'explorent pas de moyens de comparaison équivalente.

Il est également écrit p19 que le coût de la réhabilitation est difficile à chiffrer, .. ce qui démontre qu'on a arrêté d'explorer le sujet de la réhabilitation.

En conclusion sur la démarche : étant donné l'historique du dossier, l'état d'avancement du scénario 3 et le dossier très lacunaire présenté, il n'y a pas eu de volonté objective de présenter les différents scénarii, afin d'apporter une information impartiale aux citoyen.n.es, c'est plutôt le dénigrement systématique de l'existant qui a eu lieu à l'écrit comme lors des réunions (à nous faire douter d'encore y mettre les pieds !!!) la démonstration par les fuites d'eau récurrente à la GESPE est risible , la vétusté du bâtiment des internes, comment en est on arrivé là, ce n'est pas sérieux !

2 - le raison d'être de l'hôpital unique ?

Le dossier présente une FORMULE 1 plantée au milieu des champs, dont le principal argument est la décrépitude des structures existantes et des conditions de travail. il n'y a pourtant pas de corrélation directe avec le besoin de flanquer 3000 personnes en pleine campagne; il y a bien pénurie de spécialistes, des taux d'arrêt maladie élevés, une pénurie d'urgentistes très importante à l'échelle du département, un goulot d'étranglement aux urgences du fait d'une médecine de ville défaillante , mais ce sont des réalités nationales et tout mettre sur le dos de l'absence d'attractivité du fait de la faible modernité est bien exagérée et tendancieuse.

Tarbes et son bassin de vie attireront toujours moins les spécialistes que Toulouse ou PAU tout simplement parce que culturellement et sur le plan de l'offre professionnelle pour les conjoints Tarbes est perçue comme « un trou » ! Sans école de médecine.et sans l'attractivité des grandes villes.

Sur le renouvellement des spécialistes l'actualité des internes de médecine ne laissent d'ailleurs pas présager d'amélioration dans les années à venir, Lanne ne résoudra rien ni le contexte général n'évolue pas .

EXEMPLE « A l'été 2024, dans les hôpitaux français, un millier d'internes en médecine (c'est-à-dire des étudiants de septième année et plus) manqueront à l'appel, sur environ huit mille attendus. Leurs stages n'auront pas lieu parce que, parmi ces étudiants, près de trois cents n'ont pas validé les nouvelles épreuves de leur sixième année, prévues par la réforme du deuxième cycle des études de santé, et que les autres ont préféré redoubler leur cinquième année à la rentrée 2023 plutôt que demeurer dans ce qu'ils nomment la « promotion crash-test », la première à expérimenter la réforme. »

Question : il a été à plusieurs reprises demandé (sans réponse) pourquoi a-t-on laissé se dégrader à ce point l'hôpital de la Gespe ? Pourquoi l'ARS a-t-elle fait ce choix de ne pas moderniser au fur et à mesure cet hôpital (ou trop peu), laissant d'ailleurs passer des opportunités de terrain (cf le nouveau Lidl qui jouxte l'hôpital) et de préhension.

Inquiétude pour les années à venir

Si l'hôpital de Lanne se fait il est extrêmement inquiétant de penser à la prise en charge actuelle et l'offre de santé pour les 6 années qui arrivent, où nous ne pouvons que craindre que les dégradations s'accroissent, des services abandonnés, les traitements des AVC sans doute pas prêts de revenir sur notre territoire. La fuite des patients vers d'autres départements ne peut que s'accroître, d'une part en raison de la pénurie de spécialistes et d'autre part en raison de délais de consultations intolérables (dermatologie par exemple). Dans 6 ans les habitudes auront été prises encore davantage,

Quelles garanties pour les 6 années à venir ?

Il est pour le moins surprenant que tout soit possible dans cette nouvelle FORMULE 1 au top de la technologie et que rien ne le soit sur les autres sites : exemples :

-« les trois dimensions du confort à concilier », dimension physique psychologique et sociale, vraiment impossible ailleurs ?

- Patient connectés, hôpital numérique .. Vraiment pas possible dans un hôpital
- téléconsultation ? Lanne ou la Gespe ou Lourdes quelle différence ?
- Parcours de soins coordonnés et gradués sur le territoire ... ? (un travail intéressant est en cours)
- Prise en compte permanente des retours d'expérience ..., ?
- Organiser un parcours de soins palliatifs, ?
- il y a une dégradation du parcours de soins de la médecine de ville, que va changer l'hôpital unique ? Actuellement des dispositions pour pallier à cela sont en cours
- l'augmentation du déambulatoire : qu'est ce qui empêche de le faire ailleurs (c'est déjà le cas) et est ce que du fait de l'hôpital de Lanne certains patients trouveront plus facilement des infirmières pour les soins (ce qui n'est pas toujours facile actuellement) ?

Question : pourquoi face à l'augmentation des maladies chroniques du fait du vieillissement de la population, l'hôpital unique serait plus adapté que 2 hôpitaux plus proches de la réalité des patients, d'autant que certaines spécialités sont aujourd'hui à la clinique de L'Ormeau ?

Question : est-ce que l'hôpital de Lanne continuera, pour des raisons économiques la frénésie du système des encodages des soins et toutes les implications que cela a ? Est-ce que pour autant les radios seront interprétées sur place en présence d'une personne pour vous expliquer le compte rendu (et non à 300 km avec un joyeux mélange dans les compte rendus entre les chevilles et les poignets par exemple) ou encore continuerons-nous à remettre des CR de radio comme si de rien n'était alors qu'il y a fracture de vertèbres chez une dame âgée ? Rien

ne nous permet de le dire,, car ces anecdotes relèvent de la gestion financière et de choix qui continueront.

il n'est pas patent que le patient soit mieux pris en compte humainement et ce pour des raisons de budget à tenir aussi bien à LANNE qu'ailleurs, par contre c'est un nombre beaucoup plus grand de personnes qui sera plus éloigné en cas d'urgence.

Question : Pourquoi annoncer un dimensionnement des urgences qui soit le total des entrées des urgences des différents établissements ?

Question : pouvez vous confirmer le maintien des urgences à Bagnères / Lannemzan

LA question d'éloigner une structure de soins de deux bassins de population peut paraître anecdotique, « *puisque'on pourra rouler à 110 km sur la nouvelle route 2X2 voies* » comme cela a été dit...et que la distance n'est pas si importante que cela.... Cependant personne n'évalue et ne considère que précisément pour les personnes en difficulté, âgées, plus ou moins malades, autonomes et pas forcément bien entourées, sans moyens de locomotion, cela représente un obstacle supplémentaire à la consultation, la distance peut devenir dissuasive. Un certain nombre de personnes, pas les plus audibles risquent bien de renoncer, de retarder les consultations avec les conséquences que l'on connaît. Ceci n'est pas pris en compte alors que nous devons avoir une vigilance particulière envers les plus fragiles.

En outre l'hôpital unique n'est pas la condition sine qua none pour mieux articuler l'hôpital avec le médecine de ville, cela doit être un projet et beaucoup s'y attachent mais il n'est pas dépendant d'un hôpital unique

Question : dans le cas où l'hôpital unique serait maintenu : quels services resteraient à Lourdes et Tarbes ? Qui sera consulté et en décidera

Question à laquelle il n'a pas été répondu

Quel comité composé de quelles personnes référentes décidera de tous les choix issus de cette concertation, Etant donné l'historique des décisions jusqu'à présent il est encore temps de rééquilibrer et d'élargir le débat, de ne pas s'en tenir à deux maires (Tarbes et Lourdes) qui depuis longtemps ont acté sans sourcilier du départ des structures de santé de leur commune.

3 – Aménagement du territoire / environnement :

Sans aucune réserve il semble normal de construire une ville de 3000 habitants au milieu des champs ! Qui le décrète quelques élus, dont on peut légitimement remettre en question les conditions de la première validation de ce projet si impactant sur le plan environnemental.

C'est ce que propose ce projet à distance de toute infrastructure pré existante, allant à l'encontre de la loi climat et résilience, quand bien même elle bénéficie de la réserve foncière nationale ZAN, cela ne change rien à la problématique,

Corridor écologique, et continuités de jour comme de nuit :

La définition du périmètre actuel de l'emprise ne tardera pas au fil des années à voir arriver les services manquants ou devenus trop à distance, accroissant l'artificialisation de toute la plaine, augmentant le trafic et anéantissant définitivement ce corridor écologique, tout en accroissant pollution, bruit et pollution lumineuse dans un espace naturel initialement indemne de ces transformations, nombre d'espèces seront impactées.

Dans ce même périmètre de quelques kms, il y a le projet en cours d'aménagement Pyrénia, une 50aine d'hectares de terres agricoles sacrifiées, future zone de « pôle excellence décrété » qui a déjà détruit des espèces protégées. Egalement la 2x2 voies contournant ADE, route nationale qui va détruire 16 ha de zone humides (qu'on arrive pas à compenser faute de site) pour gagner quelques minutes avant d'aller s'entasser au premier feu de l'entrée de la zone de Lourdes, Les impacts cumulés de tous ces projets sont très conséquents.

Les élus entérinent une urbanisation en continu entre Tarbes Lourdes et Ossun où nous allons passé en 10 ans d'une zone agricole , à une zone urbaine s'étalant sur plus de 100 ha

Nous sommes avec l'hôpital de Lanne avec une projet qui avoisinera rapidement avec les 18 ha.

Question : nous souhaiterions avoir le détail de la plate forme technique et logistique qui va se mettre en place ? Quels services exactement vont être retirés à d'autres établissements ? A aucun moment se pose la question du trafic quotidien généré par cela, des impacts pour les salariés des établissements respectifs concernés, si l'économie d'échelle est peut-être l'argument, le trafic et le bilan carbone d'un tel choix non pris en compte.

Question : quel est l'impact en terme de km jour et déplacement salariés d'une telle plate forme

Modifications des écoulements et impacts :

La totalité de ces aménagements et construction comme l'emprise des routes passant à 11 mètres de large risqueront de remettre en question la totalité des écoulements du petit chevelu actuel en pied de coteau comme de plaine, pouvant potentiellement impacter les ruisseaux, tête de bassin de l'Echez qui est bien fragile certains été n'arrivant pas à maintenir ne serait ce que les débits des salubrités sur son cours en aval,

Au delà du fait que de manière incroyable l'assainissement de l'hôpital n'a pas été anticipé , ni sur le plan technique et encore moins financier , c'est toute la plaine qui risque bien de voir modifier ses écoulements y compris en période de fortes pluies. Il est indéniable que les prairies jouent un rôle tampon en cas de fortes précipitations, l'étude d'impact devra démontrer qu'il n'en est rien....

Le busage, l'artificialisation des sols peuvent conduire à des montées des eaux plus rapides en aval y compris à Louey et Juillan via l'Echez , ainsi qu'à Lanne.

Été comme hiver ces changements pourront avoir un impact sur les écoulements ; Quand tous les gouvernances de l'eau et documents, SAGE (schéma d'aménagement des eaux), Agence de l'eau Adour Garonne , SDAGE, pointent la nécessité de conserver les prairies humides, de conserver des zones tampons face aux pluies torrentielles, de ne plus contribuer à accélérer les cours d'eau , de favoriser l'infiltration dans les nappes , nous allons faire strictement l'inverse ,

Cet hôpital unique excentré va conduire à une augmentation du trafic routier avec des déplacements pendulaires importants ce qui va à l'encontre du PCAET de la CATLP qui préconise : *« une modification des pratiques et modes de vie, point 3 de la feuille de route (doc stratégie) : le report modal de déplacements vers des transports partagés , collectifs , doux et alternatifs assurant une diminution conséquente des gaz à effet de serre. » conformément au plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques,*
Cf p31 à 40 plan d'action / orientations 3 , P 27 à 40

Modification et augmentation du trafic :

Accélération du trafic avec la nouvelle 2X2 voies , difficulté à co voiturier dans le cadre d'un hôpital (au moins pour les patients) pas de parking de co voiturage pour les salariés prévus à ce jour au départ des villes de Tarbes et Lourdes.

Le trafic routier va également s'accroître dans les villages situés à l'est de Lanne :

en priorité Lanne où on se croise à peine , mais également Hibarette, Visker, Bénac, Saint Martin, Orincles .

La route de Juillan entre Tarbes et l'échangeur de Louey , qui est déjà très fréquentée connaîtra inévitablement une augmentation du trafic , or celle ci n'est pas adaptée avec de nombreux accès tout au long du parcours. Cette surfréquentation rendra très périlleuse un accès au modes doux de déplacement pour les habitants.

L'augmentation de la distance pour les modes doux et tous les salariés qui venaient en vélo, sont autant de points qui démontrent simultanément à la prise de conscience de la nécessité d'envisager autrement les aménagements, **que nous sommes dans une vision hors sols de ce projet qui pourtant devrait être structurant et s'intégrer dans l'existant.**

La FORMULE 1 qui est annoncée avec l'hôpital unique est technologiquement prometteuse mais ne s'inscrit pas dans le territoire, ne garantit nullement la réussite et l'attractivité du projet, tout en déséquilibrant complètement la structuration actuelle du territoire. Ce projet vient en outre considérablement dégrader l'environnement principalement en supprimant une part importante de ce corridor écologique et accroître la pollution de l'air comparé à la situation actuelle.

Pour toutes les raisons énoncées (non exhaustives à ce stade) ci dessus nous sommes opposés à cet Hôpital situé à LANNE qui n'a pas été discuté démocratiquement en amont de la décision et pour laquelle les élus n'avaient en outre pas tous les éléments nécessaires à la décision

Nous prônons la restauration du site de TARBES et le maintien d'une infrastructure à LOURDES avec accueil des urgences également

Si vous souhitez une formule 1 , la communauté de commune de Tarbes avait acquis des terrains à l'est de Tarbes dont elle dispose encore

Fait à Tarbes le 14 juillet 2024

Le conseil collégial de FNE 65